



CONFERENCE SAINT FRANÇOIS

1. INTRODUCTION

- Je suis théologien, mais j'ai un principe : «*Tout ce qui se commande au nom de Dieu doit pouvoir se justifier du point de vue de l'homme*». Je parle en tant que théologien, mais mon premier souci est celui de l'être humain et de sa dignité. Tout ce qui se justifie au nom de Dieu doit pouvoir se justifier au nom de l'homme.
- Accent sur la dignité humaine, valeur de la vie humaine, malgré toutes les diminutions qui peuvent l'affecter, aussi bien au plan physiologique que psychologique.
- **Une définition** : Vous savez certainement que *euthanasie* vient du grec *euthanathos*, et signifie selon cette étymologie *mort douce, bonne mort, belle mort*. Dans ce sens, je pense que nous serions tous d'accord pour l'euthanasie, nous souhaitons tous vivre une bonne mort. Mais, dans le langage courant actuel, le terme *euthanasie* désigne l'action de provoquer délibérément la mort dans le but de mettre fin à des souffrances jugées insupportables. Et c'est dans ce sens que j'utiliserai ce terme.

2. ENJEUX DU DEBAT : UN PROBLEME NON PAS INDIVIDUEL MAIS SOCIAL

- Je suis défavorable à l'euthanasie. Mais je ne met pas pour autant d'un côté les bons et de l'autre les méchants. Je pense que ceux qui luttent en faveur de l'euthanasie sont pleins de bonnes intentions. Néanmoins, je crois que les bonnes intentions ne suffisent pas. Il existe un proverbe qui dit : «*L'enfer est pavé de bonnes intentions*». Avec des bonnes intentions, mais pas très bien éclairées, on peut récolter le contraire de ce que l'on voulait...
- Je présente le sujet en ayant en arrière fond la question d'une éventuelle dépénalisation ou légalisation de l'euthanasie. Car il est probable que nous ayons à nous prononcer sur le sujet par un vote dans les années à venir.
- Je tiens à souligner que l'euthanasie pas du tout la même problématique que le suicide : **Pour deux raisons** :
 - Le suicide est un problème personnel, encore que... **L'euthanasie est un problème social** : elle implique une tierce personne, en général un médecin ou une infirmière, et même la société dans son ensemble : Je vais me référer au

Groupe de travail « Assistance aux mourant » mandaté par le Département de justice et police pour examiner la question de l'euthanasie. Ce groupe a publié en 1999 un rapport se fondant sur de nombreuses études : « *Dans un tel cas, l'autonomie du patient entre en conflit avec l'autonomie, pour le moins du même rang, du médecin traitant respectivement de la personne prête à se conformer au désir du patient. Il serait illusoire de penser que cet acte représenterait uniquement l'accomplissement de la volonté du patient, sans aucune conséquence aussi bien pour le rôle et l'autonomie de la personne accomplissant l'acte, que pour la société. Chaque homicide est un acte qui implique l'autonomie d'autres acteurs et entraîne ainsi des conséquences également pour le besoin de sécurité d'une société.* » (6.3)

- **Deuxième raison** : On croit parfois naïvement que la société peut accepter l'aide au suicide ou l'euthanasie tout en restant neutre : c'est à chacun de décider. Mais ce n'est pas possible. Cette pseudo neutralité consiste en fait à se laver les mains à la manière de Pilate : C'est son choix, je n'y peux rien. **Exemples** : Permettre le port d'armes aux enfants dès 12 ans ; ou permettre de conduire une auto dès 12 ans. Ouvrir la possibilité de donner la mort, c'est déjà prendre position. C'est admettre que cet acte est potentiellement acceptable.

G. Durand: "Accepter l'aide au suicide, (ou l'euthanasie) c'est admettre qu'il y a dans le suicide une solution valable à un problème d'existence. On endosse la situation, on admet qu'il y a rien d'autre à faire. (...) C'est poser un jugement de désespoir. Admettre que le suicide (et l'aide au suicide) est une solution acceptable à la vie, c'est nier l'élan créateur, briser les sources mêmes du dynamisme à l'oeuvre dans la société. (...) C'est le refus de la situation, c'est la protestation contre la situation apparemment sans issue qui est source de dynamisme et source de progrès" ¹. S'il est vrai que le désir de mourir, le choix individuel doivent être respecté par les autres membres de la société, ils ne doit pas pour autant être approuvés, voire favorisés par des structures sociales.

3. NE NOUS TROMPONS PAS DE DEBAT !

- Je pense que l'**euthanasie, est une solution malheureuse à un problème véritable. Ce problème** : Comment diminuer la souffrance des personnes en fin de vie, comment rendre cette période la plus humaine possible.
- **Groupe de travail « Assistance aux mourant »** Voici l'avis d'un des experts entendus, spécialiste en soins palliatifs : « *En 12 ans d'expérience dans le domaine, cet expert mentionne que seuls 2 cas n'ont pas pu être résolus par la médication palliative habituelle de sorte qu'on a du avoir recours à une véritable narcose. Allant dans le même sens, une étude britannique portant sur des patients cancéreux souffrant de douleurs souvent insupportables mais soumis à des méthodes palliatives modernes élaborées notamment en matière d'analgésie, tire la conclusion que seule une infime proportion des cas présentait encore en fin d'observation des douleurs, dont l'intensité était par ailleurs réduite au point d'en devenir tolérable* » (5.252). Donc, les traitements palliatifs sont aujourd'hui **très efficaces**, dans la mesure où ils sont pratiqués correctement.
- Mais le même rapport fait état de graves lacunes en Suisse dans le domaine des soins palliatifs, en particulier dans le soulagement de la douleur. Je citerai encore un passage :

¹ "L'euthanasie in V. BOULANGER ET G. DURAND, *L'euthanasie*, p. 68.

« Sans exception, les auteurs de ces études arrivent à la conclusion que les techniques de médecine et soins palliatifs sont encore trop peu connues des médecins et des soignants, ou sont appliquées de façon beaucoup trop timide. Avec des moyens palliatifs correctement engagés, la plus grande partie de ces souffrances pourrait être supprimée » (5.221, p. 25).

« Les ressources importantes de la médecine palliative et des soins palliatifs devraient être épuisées et même doivent l'être. Tel n'est toutefois pas toujours le cas dans la pratique actuelle. Les raisons en sont multiples : formation insuffisante, manque de temps, méconnaissance des nouvelles méthodes, réticence excessive à administrer de puissants opiacés ».

- Il y a donc bien un réel problème et de réelles lacunes dans le monde médical. Une importante partie des souffrances de fin de vie résulte de graves lacunes dans le contexte médicohospitalier. **Ne nous trompons pas de débat** : Si l'on veut réellement diminuer les souffrances pour les personnes en fin de vie. Si l'on veut créer un contexte qui puisse rendre la fin de vie la plus humaine possible, il s'agit en tout premier lieu de remédier à ces graves lacunes. Après, on pourra peut-être reparler de l'euthanasie, mais le problème se présentera autrement.
- Il faut signaler qu'en **France**, le Parlement a voté une loi en 1999, loi qui donne le droit d'accès pour tous aux soins palliatifs. Nous n'en sommes pas encore là en Suisse. Nous n'avons que 140 lits dans le domaine palliatif pour 14 000 malades qui meurent du cancer chaque année. Les soins palliatifs et l'antalgie ne sont même pas une branche obligatoire dans la formation des médecins.
- **La Hollande** a justement pris le problème dans l'ordre inverse : **Le Docteur Zbigniew Zylic**, un des rares experts en soins palliatifs reconnus aux Pays-Bas, fait remarquer que les médecins ont été formés à pratiquer l'euthanasie plutôt que les soins palliatifs, et c'est bien l'option euthanasie qui est choisie le plus souvent. Pire encore, la liberté des patients est de moins en moins respectée (chiffres...)
- Il ne faut pas être naïf : avec **le problème de la croissance des coûts de la santé**, le rationnement actuel des soins par les caisses maladies, légiférer dans le sens de l'euthanasie, c'est l'option du meilleur marché, et c'est la porte ouverte à tous les abus et à toutes les manipulations possibles.

4. L'EUTHANASIE : UNE SOLUTION MALHEUREUSE

- Je pense que la souffrance en fin de vie est un **problème véritable**. Mais l'euthanasie ne devait en tous cas pas être considérée comme un progrès, comme certains voudraient nous le faire croire, mais bien au contraire comme **solution malheureuse, une manifestation d'impuissance** en quelque sorte.
- L'euthanasie a été principalement, du moins durant les derniers siècles, une solution de catastrophe, dictée par une **impuissance** à soulager la douleur faute de moyens médicaux appropriés. (on étouffait parfois la personne entre deux matelas ; en Bretagne, on utilisait le Maillet Béni) Les moyens médicaux actuels devraient nous conduire à considérer l'euthanasie comme une solution insuffisante, une solution malheureuse. Ils devraient nous amener à trouver une réponse plus humaine, une réponse plus à la hauteur de la dignité de l'être humain. Cela semble réalisable à condition que l'on veuille bien faire du soulagement de la douleur une priorité au niveau des recherches médicales, et au niveau des soins, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

- Présenter l'euthanasie comme un progrès est à mon avis un contresens total, ne serai-ce déjà qu'au plan historique. L'euthanasie ne conduit en fait qu'à revenir à des pratiques d'il y a deux mille ans. Et l'argumentation d'EXIT, qui se veut révolutionnaire, n'est en fait qu'une simple **reprise du stoïcisme romain** (Cicéron, Sénèque, Épictète).
- On peut constater, dans l'histoire de l'humanité, une évolution dans la perception de la valeur de l'être humain et de sa vie. Et un respect toujours plus grand, ce qui a eu pour conséquence que le droit sur la vie d'autrui s'est sans cesse restreint. Et même la peine de mort qui existe encore aujourd'hui est probablement appelée à disparaître.
- Dans un autre domaine, **l'esclavage** qui semblait pendant des siècles parfaitement normal, et même nécessaire, s'est révélé un jour profondément inhumain. Sa suppression apparaissait de prime abord impossible, tant cette institution s'avérait nécessaire pour le fonctionnement économique de la société. Or, c'est précisément le refus d'une situation jugée inhumaine qui a permis de trouver d'autres solutions plus adaptées à la dignité de l'homme. Il existe une certaine **analogie entre ce problème et celui de l'euthanasie**: en tolérant cette solution malheureuse, on court le risque que la recherche d'une voie plus humaine ne soit pas considéré comme une urgente priorité.

5. L'EUTHANASIE : UNE SOLUTION DANGEREUSE

- Je pense que l'euthanasie n'est pas seulement une solution malheureuse, **mais aussi dangereuse**. La psychologie a mis en évidence certaines pulsions agressives, des pulsions de mort, qui sommeillent en chacun de nous, aussi bien moi-même que chacun d'entre vous : l'affirmation de soi se manifeste parfois par un désir inconscient d'éliminer les individualités concurrentes. C'est probablement face au constat empirique de ces pulsions mortifères que s'est instauré progressivement **l'interdit du meurtre dans presque toutes les civilisations**, qui est **comme un garde-fou face à ces pulsions**. A l'inverse, «*donner le droit de tuer, officialiser une forme de meurtre - de quelque forme que ce soit, quels que soient les motifs qui l'inspirent - c'est libérer l'un des plus vieux instincts de l'humanité, c'est réveiller le démon qu'en chacun de nous des siècles de civilisation et des années d'éducation se sont appliqués à enchaîner*»².

Mettez 50 êtres humains seuls sur une île ; dans toutes les expériences tentées, au bout d'un ou deux ans, il n'en restait plus la moitié.

- **M. Abiven** «*L'homme mesurant au cours des temps les risques que cette violence, au fond de lui, faisait courir à l'humanité, aurait été conduit, en se civilisant, à l'élever au rang d'interdit absolu, en en faisant, en somme, une sorte de critère de qualité d'une civilisation. Mais la violence reste pourtant au coeur de chacun. Des expériences récentes l'illustrent bien. En levant l'interdit de tuer, les autorités nazies ont permis à des hommes, dont beaucoup s'en seraient crus incapables, un défoulement de violence inimaginable. Aucune société, aussi civilisée se croit-elle, n'est à l'abri de tels déferlements. C'est le plus grand danger que je vois sur le droit de donner la mort*»³.
- Certains **rescapés des camps de concentration**, dont le psychologue **Victor Frankl**, ont témoigné que l'absence d'encadrement par des normes morales dans

² I. BARRERE, E. LALOU, *Le dossier confidentiel de l'euthanasie*, p. 177-178.

³ *Une éthique pour la mort*, p. 139..0

les camps de concentration a laissé apparaître des comportements inhumains chez les détenus: ceux-ci sont parfois devenus des loups entre eux. Un autre psychologue, **G.-N. Fischer**, qui a étudié ces comportements, conclut dans son ouvrage *Le ressort invisible* : «Les situations extrêmes nous obligent à considérer le bien et le mal comme deux dimensions constitutives et indissociables de chaque être humain ; les mécanismes de survie les mettent précisément en lumière [...] . Ils nous révèlent un être qui n'est bon que parce que, socialement, la morale l'encadre dans des normes [...] Un tel éclairage, qui montre la "subtile immoralité" de l'homme, nous oblige à nous rappeler de quoi nous sommes faits et de quoi nous sommes capables, en bien et en mal. [...] Ces types de comportements montrent la fonction sociale de toute morale, [et de toute législation] : elle donne une "tenue" à ce qui est fondamentalement défaillant en l'homme, à savoir sa conduite responsable; en ce sens, la morale , [ou la législation] est un système de prothèses; quand celui-ci vient à défaillir, on ne sait jusqu'où peut aller un homme dans le mal».

6. COMPATIR = PORTER AVEC L'AUTRE LA SOUFFRANCE

J'aimerais parler un peu de la compassion, puisque celle-ci a beaucoup à voir avec l'euthanasie.

- Quelques précisions de vocabulaire préalables s'avèrent utiles. Le verbe *compatir* vient du **latin** *compatior*, composé de *patior* (souffrir, éprouver) et de *cum* (avec), et signifie donc souffrir avec, prendre part à la souffrance d'un autre, souffrir de ses souffrances, s'en rendre solidaire.
- **Le ministère de Jésus-Christ** peut être défini comme un ministère de compassion: Jésus est passé en faisant le bien et en guérissant (Ac 10, 38) Il révèle le visage d'un Dieu saisi de pitié face à la misère humaine, et qui vient prendre sur lui nos souffrances et nos maladies (cf. **Mt 8, 16-17** : « *Il guérit tous les malades afin que s'accomplisse l'oracle du prophète Isaïe : « Il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies »*). Et il nous appelle à faire de même. Mais, est-il nécessaire de rappeler que dans tout le NT, il n'y a aucun exemple d'euthanasie, ni même un passage qui le suggère..... Je suis étonné qu'on puisse se servir de l'Évangile pour justifier l'euthanasie !
- **La parabole du Bon Samaritain** en Lc 10, 29-37 représente l'image la plus significative de la compassion, de l'attitude de Dieu envers l'homme. Image de l'attitude à laquelle le chrétien est appelé : **Soigner les plaies de celui qui souffre, le charger sur sa monture = l'aider à porter sa souffrance**. Et non pas l'aider à mourir plus vite.
- La compassion n'est pas seulement un sentiment ou une émotion passagère, mais implique une **attitude active**. C'est **comprendre** (cum-prendere = prendre avec soi), prendre sur soi, essayer de soulager.

Jean Vanier, «compatir ce n'est pas supprimer la souffrance; c'est la porter avec l'autre. [...] La compassion est une qualité de présence à l'autre qui fait que celui qui est dans la détresse ne se sent plus tout seul et peut reprendre courage»

- **La psychologie nous met en garde contre les déviations de la compassion**. Elle peut être une pure projection de nos propres sentiments, de nos propres peurs sur le malade. Ce qui se présente parfois sous de la compassion est en fait une crainte inavouée de devoir passer par cette même épreuve. **Et en préserver autrui, c'est alors s'en préserver soi-même**. Il est significatif de constater que la

demande d'euthanasie par «pitié» cohabite souvent, nombre de soignants peuvent en témoigner, avec un manque d'entourage du malade, manque de présence et d'affection manifestée.

X. Dijon, psychologue « *Par la pitié, l'entourage reconnaît-il dans la dernière détresse du mourant un signe de ses propres faiblesses humaines et accepte-t-il, dès lors, de vivre avec lui jusqu'au bout l'épreuve de la solidarité? Ou bien cette pitié a-t-elle choisi de s'exercer à l'égard de soi plutôt qu'envers autrui, de telle sorte qu'elle conduise à éliminer pour toujours, en même temps que le malade, ce rappel trop insistant de la finitude de l'homme?» ("L'irrespect euthanasique", in C. SUSANNE, *L'euthanasie*, p. 6.)*

- •Le **Conseil permanent de la Conférence épiscopale française** me semble très bien exprimer ce qu'est une saine compréhension de la compassion en démasquant ses contrefaçons:

«La pitié, telle qu'elle est aujourd'hui comprise par certains, se laisse envahir par le mal d'autrui, au point de ne plus voir que lui. La vraie pitié, celle qui mérite le nom de compassion, est espoir de communion avec la personne éprouvée, au risque de la souffrance due à une telle proximité. Certains se laissent ébranler par les changements survenus chez autrui, qui portent atteinte à son image et le défigurent. L'homme compatissant cherche, quelles que soient les apparences, la grandeur de celui ou de celle qui a été et qui reste un frère ou une sœur en humanité, un fils ou une fille de Dieu. Certains, mus par une forme de pitié, en viennent à dire que l'existence d'autrui n'est plus humaine, (n'est plus) comparable à la nôtre. L'homme compatissant parvient à reconnaître l'humanité même sous des formes qu'il ne souhaite pas pour lui-même. La pitié, si elle désespère de la valeur d'autrui et de sa vie, se renie elle-même et peut devenir homicide. La pitié qui est vraiment compassion cherche humblement à aimer» (Respecter l'homme proche de sa mort", p. 907)

7. GRANDEUR DE LA DIGNITE HUMAINE:

Dans le problème de l'euthanasie est impliquée une valeur que j'estime centrale, **la dignité**. Et elle se retrouve du reste aussi bien du côté des partisans que des opposants à l'euthanasie. On peut cependant constater deux conceptions radicalement différentes de la dignité humaine et de la personne.

- Du côté des ADMD, on parle de la **dignité comme d'une valeur purement subjective**, dépendante du regard que soi-même ou quelqu'un d'autre porte sur soi, dépendante des dégradations physiques et psychiques ; une dignité qui découle d'un jugement de valeur, de l'apparence, de la qualité de vie. Et finalement, une dignité qui peut être perdue lorsque surviennent des altérations physiques ou psychiques :

Mourir dans la dignité, Faut-il accorder aux mourants qui le réclament le droit de mourir dans la dignité ? Existence qui a perdu toute dignité.

- De l'autre côté, il y a une **dignité objective**, (fondée dans l'être même de l'individu), égale entre tous les êtres humains, qui s'impose à tout homme ainsi qu'à tout législateur, dignité qui ne peut jamais être perdue

A. Une dignité subjective

- **Association pour le droit de mourir dans la dignité. Loi pour le droit de mourir dans la dignité.** Ces formules insinuent la pensée que les détériorations de fin de vie sont une déchéance. Et que pour mourir dignement , il faudrait se donner la mort avant que la déchéance ne survienne !

- **Qu'entend-on par « mourir dans la dignité » ?** Selon EXIT, il semble que cela signifie mourir sans de graves dégradations physiques ou psychiques, ou mourir avant la déchéance. Mais est-ce que cette philosophie est compatible avec une attitude sociale de soutien, avec un regard à la fois de respect et valorisant vis-à-vis de ceux qui souffrent de multiples diminutions, physiques ou psychiques, les handicapés, les malades graves ? N'est-ce pas contradictoire d'œuvrer dans la société pour donner à ces personnes les soins et l'entourage respectant leur dignité, et en même temps accepter que ces limitations puissent être considérées comme une déchéance ? Et surtout, est-ce que cela ne risque pas un jour de se retourner contre elles ?
- Mais il y a plus grave. EXIT affirme que l'individu est seul juge de sa dignité. **Comité Consultatif National d'Éthique (France) :** « *L'individu est seul juge de la qualité de sa vie et de sa dignité. C'est le regard qu'il porte sur lui-même qui compte et non celui que pourraient porter les autres. La dignité est une convenance envers soi que nul ne peut interpréter. Elle relève de la liberté de chacun* ». Ces paroles sont apparemment chargées de bonnes intentions, et à première vue, elles semblent très positives. Mais il y a **un problème** :
- Cette argumentation fait de la dignité humaine une valeur purement subjective (liée à un jugement de valeur, en quelque sorte extérieure à l'être humain). Or, ceci est inacceptable. **Inacceptable**, parce la dignité humaine ne peut être laissée au choix de chacun : elle est une valeur objective acquise, par nature, avec la vie humaine. La **Déclaration universelle des droits de l'homme en est gardienne** : celle-ci déclare que tous les hommes sont égaux en dignité et par conséquent en droit. La dignité n'est donc pas à démontrer ni laissée au libre arbitre de chacun.
 - Si la dignité humaine une valeur purement subjective, ceux qui détiennent le pouvoir politique pourraient en délimiter les critères. Et l'on arrive alors définir des sous-humains, des vies déçues, des vies qui ne valent pas la peine d'être vécues. On a beau dire que *l'individu est seul juge de sa dignité*, mais je n'ai à respecter un individu, sa liberté, ses choix, qu'à partir du moment où sa dignité est reconnue. Donc, la dignité est présumée au respect que je dois à un autre être humain. Si je ne considère pas un fœtus comme un être humain, comme une personne, je n'ai pas à respecter sa liberté. Si je ne considère pas un trisomique comme une personne, je n'ai pas à respecter sa liberté, ni le jugement qu'il porte sur lui-même
 - *Proposition de résolution sur l'assistance aux mourants*, proposée au **PARLEMENT EUROPEEN** en 1991 : « *La **dignité** est ce qui définit une vie humaine. Et, lorsqu'à la fin d'une longue maladie contre laquelle il a lutté avec courage, le malade demande au médecin d'interrompre une existence qui a perdu pour lui toute **dignité**, et que le médecin décide, en toute conscience, de lui porter secours et d'adoucir ses derniers moments en lui permettant de s'endormir paisiblement et définitivement, cette aide médicale et humaine (parfois appelée euthanasie) est le respect de la vie.*»
Thèse : la dignité = ce qui définit un être humain, et cette dignité n'est que subjective et peut être perdue.

B. Une dignité objective, fondée dans l'être humain lui-même

- **Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la dignité est une valeur objective.** Elle affirme dans son Article premier : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ». Cet article nous dit que tout être humain est sujet d'une dignité fondamentale qui ne peut jamais être perdue ni même diminuée. Il nous dit que tout être humain quel qu'il soit est digne

de respect, même le plus faible, même celui qui paraît le plus inutile, ou encore celui dont la qualité de vie semble la plus médiocre.

C'est cette même dignité qui fonde le **respect dû au pire des criminels**, qui a droit à un procès équitable, à une défense, et qu'on n'a pas le droit de torturer.

➤ **Emmanuel Kant** : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours (en même temps) comme une **fin**, et jamais simplement comme un **moyen** » ⁴ On ne peut jamais utiliser l'être humain comme moyen en vue d'une fin : Exemple recherche médicale...

➤ Selon **Kant**, les choses ou les animaux ont un **prix**, une valeur marchande, et sont donc remplaçables. Mais la personne n'est pas un objet, elle n'a pas de prix, elle est sujet d'une **DIGNITE**. Aucune circonstance extérieure, aucune altération physique ou psychique ne peut lui ôter cette DIGNITE.

Donc pour Kant, **la DIGNITE est une valeur inhérente à tout être humain qui marque la différence spécifique entre une personne et un objet ou un animal.**

Ce qui fait que je dois un respect absolu à tout être humain quel qu'il soit, aussi bien à autrui qu'à moi-même. Car, selon Kant, je suis responsable de l'humanité en ma propre personne. Et selon lui, le suicide est par conséquent incompatible avec ce respect absolu dû à ma personne :

➤ « *Si, pour échapper à une situation pénible, il se détruit lui-même, il se sert d'une personne uniquement comme d'un moyen destiné à maintenir une situation supportable jusqu'à la fin de la vie. Mais l'homme n'est pas une chose. Il n'est pas par conséquent un objet qui puisse être traité simplement comme un moyen, mais il doit dans toutes ses actions être toujours considéré comme **une fin en soi**. Ainsi je ne peux disposer en rien de l'homme en ma personne soit pour le mutiler, soit pour le dégrader, soit pour le tuer* » (Op. cit., 2^o section, IV, 434-435, p. 301-302)

C. De quelle dignité parle-t-on ?

➤ La dignité humaine est-elle une valeur purement subjective, extrinsèque à l'homme, qui pourrait de ce fait être perdue ? Ou est-elle au contraire une valeur objective, intrinsèque, fondée dans l'être même de l'homme, et qui ne peut par conséquent jamais être perdue ?

➤ Dit encore autrement, où se situe la dignité de l'être humain ? A l'extérieur de l'homme, dans son enveloppe, son psychisme, dans ses attitudes ? Ou est-elle à l'intérieur de l'être humain, à un niveau que rien ni personne ne peut violer ?

➤ Formulé encore autrement : est-ce que la dignité est quelque chose qui peut être perdu, et qui justifierait dans ce cas qu'on puisse se donner la mort ou donner la mort ? Ou au contraire est-elle une valeur inaliénable de l'être humain qui fait que je ne peux jamais l'utiliser comme un moyen, comme un objet, je ne peux jamais l'instrumentaliser ?

C. Dignité éthique

➤ Il est bien clair qu'il existe un autre type de dignité, **la dignité éthique** : Cette dignité « *fait référence, non pas à l'être de la personne, mais à son agir. En ce sens, l'homme se rend lui-même digne lorsque son agir est en accord avec ce qu'il est, ou mieux, avec ce qu'il devrait être* » ⁵. Mais il ne faut jamais oublier que cette **dignité éthique présuppose la dignité ontologique**, et que celle-ci est

⁴ Op. cit., IV, 429, p. 295

⁵ Andorno, *La bioéthique*, p. 37.

première. Et que l'on ne peut jamais par conséquent parler d'existence qui a perdu toute dignité.

E. L'être humain : Image de Dieu et Temple du Saint Esprit

- Selon la vision chrétienne, tout être humain est digne d'un respect absolu, car il est **créé à l'image et à la ressemblance de Dieu**: « *Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa* » (Gn 2, 27) = extrêmement fort : interdit des images de Dieu dans l'AT. L'homme est la seule image de Dieu autorisée.
- **Tout être humain est voulu et aimé par Dieu de toute éternité.** « *Tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et moi je t'aime* » (Is 43). « *A voir ton ciel, ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu fixas, qu'est-ce que l'homme pour que tu le connaisses, le fils d'Adam, que tu en prennes souci. A peine le fis-tu un peu moindre qu'un Dieu, le couronnant de gloire et d'honneur. Tu l'établis sur les œuvres de tes mains, tu mets toute chose à ses pieds* » (Ps 8, 4-7)
- **Pour le chrétien**, la vie humaine est la vie même de Dieu insufflée en l'homme. (cf. Gn 2, 7). **Gn 9, 5** : « *Je demanderai compte du sang de chacun de vous..., je demanderai compte de l'âme de l'homme. Quiconque verse le sang de l'homme par l'homme aura son sang versé. Car à l'image de Dieu l'homme a été fait* ». Verser le sang de l'homme, qui est créé à l'image de Dieu, c'est en quelque sorte verser le sang de Dieu, c'est **attenter à la vie même de Dieu**. Le pouvoir sur la vie humaine n'appartient qu'à Dieu seul, qui est maître de la vie et de la mort.
- Selon **St Paul**, le corps que nous avons est immensément précieux, car il est un temple du Saint Esprit (contexte fornication, vaut à fortiori pour l'euthanasie: « *Ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint Esprit qui est en vous, temple que vous tenez de Dieu. Vous ne vous appartenez pas, car vous avez été rachetés à grand prix* » (1 Co 6, 19-20)
- « *Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira. Car le temple de Dieu est sacré, et ce temple, c'est vous* » . (1 Co 3, 16-17)

8. CONFIRMER LE MOURANT DANS SON SENTIMENT D'INDIGNITE ?

- **Va-t-on confirmer les malades dans leur sentiment d'indignité, ou à l'inverse les confirmer dans leur dignité, dans leur valeur essentielle?** La conscience de leur dignité qu'ont les personnes tient d'abord au regard porté sur elles. Quelle image de lui-même renvoyons-nous à celui qui a de graves limites physiques ou psychiques ?

Est-ce que nous lui faisons sentir qu'il est précieux, qu'il possède une richesse irréductible, quel que soit son état apparent, parce qu'il fait partie de la même famille humaine que nous, parce qu'il est notre frère, notre soeur, et que nous sommes solidaires de lui?

Ou à l'inverse, le renforçons-nous dans la perte d'estime de lui-même? Notre attitude, notre regard lui fait-il éprouver qu'il est un «détritus», une «épave», un «légume», une «larve», un «pitoyable déchet humain», autrement dit indigne de la vie, indigne de notre société? Nombre de malades se plaignent que la société leur renvoie une image d'inutilité sociale, de déchéance. Ils se sentent comme une charge, une injure à la société. Ces malades témoignent à quel point ce regard pèse sur eux, au point parfois d'avoir envie de mourir.

Certains ouvrages parlent de «**détritus**», «**épave**», «**légume**», «**larve**», «**pitoyable déchet humain**», **vies qui ne valent plus la peine d'être vécues, ou de vies plus dignes d'être vécues, voire de vies de moindre valeur, et même d'êtres non-humains.** (B. Baertschi). Ce langage trahit une dévalorisation des personnes diminuées physiquement ou psychiquement. Ce jugement porté sur ces personnes est grave. A mon avis une légalisation de l'euthanasie tend à miner le respect de l'être humain, spécialement lorsque ce dernier ne correspond pas à la norme de dignité imposée par la société. C'est précisément lorsqu'une personne est diminuée physiquement ou psychiquement que se vérifie le respect et le sens que les autres individus accordent à l'être humain. C'est ce qu'exprime le **Conseil permanent de la Conférence épiscopale française**: «*Par son attitude envers la mort et les mourants, l'homme exprime le sens qu'il reconnaît à sa vie, il témoigne de son acceptation ou de son refus de reconnaître à tout être humain une grandeur et une dignité inaliénables, quels que soient les déficits corporels ou mentaux dont il est affligé*» ⁶. On pourrait dire que l'attitude d'une société envers les personnes diminuées par l'âge ou la maladie, les handicapés, les mourants est révélatrice de son degré de civilisation.

- •Un psychologue **X. Dijon** lit la légalisation de l'euthanasie comme un miroir de la santé de la société elle-même: «*Lorsqu'un malade va très mal, et que l'ordre social dit: "Il nous faut permettre de donner la mort à ce mourant", ce n'est pas seulement le malade qui va très mal, c'est l'ordre social lui-même. Quand notre société envisage l'euthanasie avec faveur, n'ayant rien d'autre à donner que la mort à celui qui va mourir, elle signe par là même l'aveu de sa cruelle et mortifère insuffisance. En vérité, nous nous posons la question de l'euthanasie que parce que nous sommes nous-mêmes malades: nos solidarités se sont anémiées, nos yeux ne voient plus l'être de l'homme, nos oreilles n'entendent plus ses demandes*» ⁷.

9. OU SE SITUE LA VRAIE DIGNITE DE L'ETRE HUMAIN ?

- Pour conclure, j'aimerais relater une expérience personnelle que j'ai vécue pendant la période où j'écrivais mon livre. **Carl**, le père d'une des sœurs de la communauté où je vis, était atteint d'un cancer généralisé, à 79 ans. Peu après avoir appris sa maladie, il a dit à sa fille Rosmarie : « Je veux mourir dignement ! » Il avait en effet discuté avec un ami membre d'Exit, et il partageait alors son opinion. Puis, les mois se sont écoulés. Petit à petit, le cancer faisait son travail destructeur. Carl voyait régulièrement sa fille, et ils avaient souvent l'occasion de discuter. J'ai moi-même été le voir plusieurs fois.

Rosmarie n'a jamais essayé de le convaincre, ce qui aurait eu plutôt l'effet contraire. Les Meyer sont des fortes têtes, et ils ne se laissent pas comme cela manipuler. Mais je pense que Carl a du percevoir comme en miroir, dans le regard de sa fille, qu'il resterait toujours celui qu'il a toujours été, quelques soient les dégradations de son corps et même de son psychisme. Il a du percevoir qu'il y avait en lui un noyau inviolable que rien ni personne ne pourrait lui ôter. Il n'a jamais demandé qu'on abrège son existence. Il a lutté courageusement jusqu'au bout. Étant donné les doses importantes de morphine qu'il prenait, il avait parfois des hallucinations : il voyait un verre de bière qu'il essayait de saisir. Il le prenait avec humour. Il voulait mourir dignement, et il est mort dignement, la tête haute,

⁶ "Respecter l'homme proche de sa mort", p. 904.

⁷ "L'irrespect euthanasique: Etiologie et prophylaxie", in C. SUSANNE, *L'euthanasie*, p. 61.

avec une noblesse d'âme extraordinaire, malgré toutes les dégradations qu'il vivait. Il a su transformer l'impasse en chemin, le mur en passage.

St Paul disait, il y a 2000 ans : « *Même si notre homme extérieur tombe en ruine, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour* » (2 Co 4, 16). De fait, parallèlement à la ruine de son corps, Carl vivait comme une transfiguration de son être intérieur, et son regard devenait de plus en plus lumineux. Son existence prenait comme plus de densité

- **Qu'est-ce qui nous constitue réellement comme êtres humains à part entière ?** L'écorce, l'enveloppe, qui peut se détériorer avec les années, la maladie ou un accident ? Le noyau de l'être humain ne se situe-t-il pas à un niveau plus profond ? A un niveau que rien ni personne ne peut violer.
- **La déchéance, où est-elle ?** Dans celui qui voit son corps ou son psychisme se dégrader ? N'est-elle pas plutôt dans le regard de celui ou celle qui regarde, et qui ne peut accepter ce qu'il voit parce que cela lui fait peur ?
- **Comment regardons-nous celui qui est handicapé, malade ou diminué ?** Le regard de l'autre nous constitue, en partie, dans notre identité. L'identité de l'enfant se constitue à travers le regard de ses parents. Un regard qui valorise, qui donne confiance. Ou un regard qui insécurise, qui culpabilise. Plus tard, on est moins dépendant de ce regards extérieurs, mais néanmoins, ils continuent de nous façonner.
 - Il y a des regards qui font exister, qui font vivre, qui valorisent, qui relèvent.
 - Il y a des regards qui tuent, qui dévalorisent, qui disent « *Tu n'existe plus à mes yeux, tu n'es plus qu'une épave, tu ne fais plus partie de notre humanité* ».
- **Je finirai avec Jean Vanier.** Je pense qu'il est un prophète d'aujourd'hui qui nous dit où est la vraie valeur de l'être humain. Ce n'est pas un illuminé ni un naïf : il a un doctorat en psychologie et en philosophie. Il a donné une conférence à Neuchâtel au mois de mai et il disait : « *Celui ou celle que la société voit comme un raté, un poids, un problème et un dérangement, nous le voyons comme une source de vie et de lumière qui nous conduit vers l'essentiel* ».

Je pense que nous sommes comme sur développés au plan intellectuel, et sous développés, handicapés dans le domaine du cœur. Et ceux que l'on dit handicapés nous en apprennent souvent dans le domaine du cœur.

Ils sont comme une source de vie et de lumière qui nous conduit vers l'essentiel : Il nous apprennent à regarder au-delà de l'écorce pour rejoindre ce qui est au cœur de l'être humain, là où se situe sa dignité inaliénable.

- **La Révélation chrétienne, nous mène encore plus loin :** On peut parler d'une option préférentielle de Dieu pour les plus pauvres, les malades, les handicapés, les infirmes, les marginaux, ceux que la société rejette :

« *L'Évangile nous révèle une complicité entre Dieu et le plus pauvre. Il y a une sorte de proximité entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. (...) Jésus nous révèle que celui qui est mis à l'écart a pour lui une importance capitale. (1 Co 1, 27...) Jésus va encore plus loin dans d'autres textes ; il affirme qu'il est lui-même le pauvre et que le pauvre est en quelque sorte le prolongement de l'Incarnation parce que « le Verbe s'est fait chair » et est devenu un petit enfant et un crucifié. (...) Jésus s'identifie au pauvre : le pauvre, c'est un peu Jésus « incognito ». Là est le grand secret de l'Évangile : Jésus est dans le pauvre, Jésus est le pauvre »*

« Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25)

Maret Michel, Communauté du Cénacle au Pré-de-Sauges